

**Département  
Des ARDENNES**

**ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES**

**Conseillers de la Communauté  
en exercice : 44**

**EFFECTIF LEGAL : 44**

**Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté**

**Le 04.12.2025**

**Convocation faite**

**Le 20.11.2025**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019**

**EXTRAIT**

**du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse**

**Séance du 26 novembre 2025**

**Délibération  
N°2025-11-213**

**Autorisation au Président  
de signer une convention  
de moyens avec l'Office de  
Tourisme Communautaire  
(OTC) (annexe)**

L'an deux mille vingt-cinq, et le mercredi vingt-six novembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, MM. Pascal GILLAUX (à partir du point n°2025-11-215), Mathieu SONNET, M<sup>me</sup> Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M<sup>me</sup> Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, M<sup>me</sup> Angélique WAUTOT, M. Claude WALLENDORFF, M<sup>me</sup> Jennifer PECHEAUX, M. Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>me</sup> Isabelle BODART, MM. Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M<sup>me</sup> Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jean-Pol DEVRESSE (à partir du point n°2025-11-213), M<sup>mes</sup> Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

**Absents excusés :** MM. Fabien PRIGNON, Richard DEBOWSKI (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), Pascal GILLAUX (jusqu'au point n°2025-11-214), Eric GUERINY, M<sup>me</sup> Isabelle FABRE (pouvoir à M. Antoine DI CARLO à partir du point n°2025-11-213), M<sup>me</sup> Dominique FLORES (pouvoir à M. Jean-Claude GRAVIER), M. Patrice PRINCE (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), M<sup>me</sup> Laure BARBE, M. Jacky DEVIN (pouvoir à M. Gérald GIULIANI), M<sup>me</sup> Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE (jusqu'au point n°2025-11-212).

M. Mathieu SONNET, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

**Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.**

Considérant les différentes décisions à mettre en forme jusqu'à l'arrivée du futur directeur et à la demande du Président de l'OTC,

Considérant la nécessité de mettre à disposition de l'OTC des compétences techniques, administratives et de moyens divers par l'intermédiaire des services de la Communauté, afin d'assister le Président et les services de l'OTC sur une période transitoire, et ce, gracieusement,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

\* **approuve** la mise à disposition des compétences techniques, administratives et de moyens divers des services de la Communauté à l'OTC, jusqu'à l'arrivée du futur directeur,

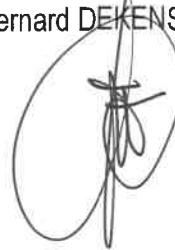
\* **approuve** la convention de moyens ci-annexée,

\* **autorise** le Président à signer cette convention de moyens avec l'Office de Tourisme Communautaire.

M. Bernard DEFORGE, Président de l'OTC, ne prend part ni au débat, ni au vote.

Pour extrait conforme

Le Président  
Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bernard DEKENS", enclosed within a roughly circular outline.



Communauté de Communes  
**ARDENNE rives de meuse**



## CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARDENNE RIVES DE MEUSE ET L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE VAL D'ARDENNE POUR LA MISE A DISPOSITION DU SOUTIEN TECHNIQUE ET MATÉRIEL

Entre :

**L'Office de Tourisme Communautaire Ardenne Rives de Meuse,**

Dont le siège est sis : Place du Château 08320 VIREUX-WALLERAND

Représentée par son Président, **Monsieur Bernard DEFORGE**, dûment habilité par délibération du Comité de Direction du .....

Désignée ci-après « L'OTC »,

D'une part,

**La Communauté de Communes Ardenne rives de Meuse,**

Dont le siège est sis : 29 Rue Méhul 08600 GIVET

Représentée par son Président, **Monsieur Bernard DEKENS**, dûment habilité par délibération n° 2025-11-.... du 26 novembre 2025 du Conseil de Communauté.

Désignée ci-après « La Communauté »,

D'autre part,



Communauté de Communes  
**ARDENNE rives de meuse**



## IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

### ARTICLE 1 : Objet de la convention

Il est mis à disposition de l'OTC de façon temporaire par la Communauté un soutien technique, financier et matériel pour mener à bien ses missions, par l'intermédiaire des services de la Communauté, notamment pour le recrutement du nouveau Directeur.

### ARTICLE 2 : Durée

La présente convention prend effet à compter du 27 novembre 2025 et arrive à terme dès le recrutement du personnel manquant nécessaire à assurer le bon fonctionnement de l'OTC.

### ARTICLE 3 : Résiliation

Chacune des parties peut demander à l'autre de modifier ou résilier la présente convention. Dans ce cas, la modification ou la résiliation ne peut intervenir que dans un délai de 3 mois.

### ARTICLE 4 : Litiges

En cas de litige s'élevant en relation avec l'exécution de la présente convention, les Parties s'obligent à une phase préliminaire de conciliation pendant une période d'un mois.

Au cas où aucune solution amiable ne pourrait intervenir au cours de la phase de conciliation précitée, les Parties conviennent de soumettre tout litige pouvant survenir à l'occasion de l'interprétation et/ou de l'exécution de la présente convention au Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne auquel il est fait attribution de juridiction par les présentes.

Fait en trois exemplaires,  
À GIVET, le

**Le Président de la Communauté de Communes**  
**Ardenne rives de Meuse**  
**M. Bernard DEKENS**

**Le Président de l'Office de Tourisme**  
**Communautaire Val d'Ardenne**  
**M. Bernard DEFORGE**